

Le ministre de la santé sanctionne des professionnels de santé

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-04-15 19:11:29 - Vu sur pharmacie.ma

El Houssaine Louardi a décidé, ce lundi, d'engager une procédure disciplinaire à l'encontre d'une médecin au service de maternité de l'hôpital public de Tinghir. Celle-ci a été appréhendée dans une clinique privée d'El Jadida, où elle exerçait en remplacement du médecin propriétaire de l'établissement, et ce sans l'autorisation ni de l'administration de laquelle elle relève, ni de la direction régionale des médecins de la région de Doukala-Abda.

La mise en cause a également effectué des actes chirurgicaux dans d'autres établissements privés situés dans la même ville.

Le ministre de la Santé a envoyé une correspondance au Secrétariat général du gouvernement et à l'Ordre national des médecins afin de prendre les décisions nécessaires à l'encontre du médecin propriétaire de la clinique pour avoir délégué ses pouvoirs illégalement à un médecin du secteur public.

Cette décision intervient quelques jours après une sanction similaire prononcée à l'encontre d'une médecin en poste au service de maternité de l'hôpital de Missour, absente durant 51 mois pendant lesquels elle a remis des certificats médicaux justifiant son incapacité à exercer. Il s'est avéré, d'après enquête du ministère de la Santé, que la personne exerçait de manière habituelle dans une clinique privée de la capitale.

Une sanction a été prononcée, enfin, à l'encontre d'une pharmacienne qui s'est présentée, quelques jours plus tôt, au concours pour le poste de professeur en pharmacie, alors qu'elle exerçait dans son officine, tout en envoyant des certificats d'invalidité au ministère de la Santé des années durant.